

FICHE LES PICS

PIC NOIR, PIC CENDRÉ ET PIC MAR

noms latins ► *Dryocopus martius*, *Picus canus*, *Dendrocopos medius*



NATURA
2000



DESCRIPTION

Le pic noir est le plus grand des pics d'Europe (taille d'une corneille). Seule une tache rouge, nettement plus grande chez le mâle que chez la femelle, contraste avec un plumage uniformément noir.

Le pic cendré se confond aisément avec le pic vert. De taille plus réduite (25 cm de long pour environ 31 cm chez le pic vert), son plumage est plus gris et la tache rouge sur la tête plus petite.

Le pic mar, a la taille d'un merle (environ 20 cm). Il présente un plumage bigarré avec une calotte rouge légèrement huppée qui le distingue du pic épeiche.

BIOLOGIE

Comportement

Le **pic noir** est le moins discret des 3 car on entend souvent le cri « krukrukru-kru » qu'il émet lors de son vol ondulé. Le tambourinage qu'il émet en creusant est court et puissant.

Le **pic cendré** a un chant plaintif. Comme le pic vert, il s'observe souvent au sol, où il se sert de sa longue langue pour déloger quelques fourmis.

Contrairement aux pics noirs ou cendrés, le **pic mar** tambourine peu. Il émet des sons nasillards et plaintifs.

Tous les pics se nourrissent d'insectes arboricoles, de chenilles, voire de fourmis sur les branches, sur les troncs ou au sol.

Reproduction

Le point commun de tous ces oiseaux est la nidification dans des cavités creusées dans le tronc d'un arbre.

Le **pic noir** creuse une loge à l'entrée ovale souvent dans un gros hêtre.

Les **pics cendrés et mars** ont des loges plus petites.

Habitat

Strictement arboricoles, ces oiseaux sont dépendants de zones forestières équilibrées.

Le **pic noir** et le **pic cendré** fréquentent les vieilles forêts de feuillus pures ou mélangées à quelques résineux.

Le **pic mar** est surtout lié aux forêts de chênes arrivées à maturité.

Remarque

Les pics et en particulier le pic noir sont considérés comme des oiseaux clés pour d'autres espèces cavernicoles ne creusant pas de loge (voir fiche « chouette de Tengmalm »)



Un pic noir à côté de sa loge

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

En Europe le **pic noir** occupe le continent sauf les îles britanniques, le Portugal, et la majeure partie de l'Italie et de l'Espagne.

Le **pic cendré** est présent en Europe moyenne sauf sur les îles britanniques et la majeure partie du sud du continent.

Le **pic mar** est répandu dans l'est de l'Europe, disséminé dans la partie occidentale et absent dans presque toute la zone méditerranéenne et les îles britanniques.

Pic noir



Pic cendré



Pic mar



En France, le **pic noir** est en pleine expansion vers l'ouest à l'exception du sud-ouest et du littoral du Midi.

Le **pic cendré** est présent dans une bande allant de la Bretagne à l'est avec une pointe vers la Haute-Loire.

Le **pic mar** est en régression mais occupe l'est, la Bretagne et la Normandie, le centre jusque l'Allier et la Dordogne.

■ espèce présente

Sur les sites Natura 2000 les 3 pics sont présents

EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

- Des forêts âgées avec des arbres morts
- Présence d'arbres à bois tendre ou de chênes dépérissants pour le pic mar

MENACES

- Le rajeunissement des forêts
- La diminution du diamètre d'exploitabilité des arbres
- L'élimination systématique des arbres morts et arbres à cavités

MESURES DE GESTION FAVORABLES

- Pérennisation à long terme de l'habitat des pics par une gestion forestière conduisant à une forêt stable et garantissant le maintien de gros bois
- Maintien de bouquets de gros arbres (îlots de vieillissement d'un minimum d'un hectare).
- Conservation d'arbres morts et à cavités (marquage des arbres remarquables)
- Maintien de vieux chênes pour le pic mar
- Protection des fourmilières
- Mise en place d'une sylviculture avec régénération lente et progressive
- Création de réserves intégrales
- Éviter l'abattage pendant les périodes de nidification

Période de sensibilité



Les pics sont capables de déloger les fourmis grâce à leur longue langue



Crédits photographiques : Yves MULLER, Michel RAUCH, Éric BRUA (SYCOPARC)

Réalisé avec le soutien financier du Ministère de l'Environnement